



Le Bulletin Municipal de Pleaux



N° 12 – Janvier 2018

*Loupiac, son clocher, les
illuminations de Noël et
le Puy violent enneigé.*



Les vœux du maire

Chers Concitoyennes et Concitoyens,

Par ce bulletin municipal l'occasion m'est une nouvelle fois donnée de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année que nous venons de débiter ensemble. L'occasion aussi pour moi d'adresser mes vœux aux habitants des communes associées, aux partenaires de la mairie, au personnel communal et à mon équipe municipale.

Nous venons de terminer 2017 avec ses joies et ses peines et nous aurons une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés en particulier celles qui ont œuvré pour notre commune.

Vous aurez certainement remarqué tous les travaux d'embellissement et d'amélioration que nous avons effectués au sein de notre ville qui a obtenu le label de Petites Cités de Caractère et j'espère que ceux-ci ont répondu à vos attentes, mon souhait étant de rendre notre commune la plus agréable possible afin que ses aménagements et ses infrastructures vous donnent satisfaction « malgré les désagréments causés ».

Le bilan de l'année écoulée, que je qualifierais de positif, me permet d'associer à cette réussite mes adjoints, les membres du conseil municipal et tous ceux qui ont permis de voir aboutir les projets mis en place. J'espère pouvoir ainsi continuer à œuvrer au mieux des intérêts de notre commune. Bien que notre pays soit en pleine mutation nous continuerons à avancer avec toutefois plus de prudence car les financements de nos divers projets seront inévitablement plus difficiles à atteindre.

L'intercommunalité tient une grande place dans nos obligations d'élus et les actions que nous menons au sein des établissements de coopération intercommunale sont essentielles et importantes pour vous.

L'équipe municipale se joint à moi pour renouveler à toutes et à tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2018.

Christian LAFARGE, maire de Pleaux.

Quoi de neuf sur le site ?

A l'adresse: <http://www.pleaux.fr/fr-medicales.html> vous trouverez le tableau des pharmacies de garde pour toute l'année 2018.

I – Activités des conseillers

A - Compte rendu des Conseils municipaux des 29 /09, 15/11 et 20/12

Retour sur les réalisations de l'année

Les rues du Bournat et d'Empeyssine viennent de faire l'objet d'importants travaux de réfection de chaussées dans un esprit d'harmonisation avec les matériaux utilisés sur la place Georges Pompidou.

Outre la sécurisation des espaces par un marquage au sol et une signalisation appropriée, la pose dans ces rues de pavés en pied de mur, la mise en valeur d'éléments du patrimoine (fontaine, tour) et la réservation de zones végétalisées répondent aux recommandations du label *Petites Cités de Caractère*. S'agissant de la rue du Bournat, il a été procédé au renouvellement des réseaux et des branchements particuliers d'eau potable et d'assainissement. Les réseaux électriques et de téléphone ont été également rénovés ainsi que l'éclairage public. Pour cette rue, le montant des travaux à l'entreprise s'élève à la somme de 310 000 € TTC à laquelle s'ajoutent les honoraires de maîtrise d'œuvre 11 000 € TTC et la contribution aux travaux d'éclairage public et de téléphone 15 000 € ; soit donc un coût pour la collectivité de 336 000 € TTC. Total dont il convient de soustraire les subventions (Etat, Conseil Départemental) à hauteur de 95 000 € et le remboursement partiel de la TVA sur les travaux et les honoraires de 53 000 €.

En ce qui concerne la rue d'Empeyssine, où seules quelques prestations ont été nécessaires au niveau des divers réseaux (raccordements d'ouvrages), la soultte obtenue du Conseil Départemental pour le transfert dans le domaine communal des rues d'Empeyssine et de la Font de l'Arbre et la subvention de l'Etat au titre de la DETR permettront d'assurer le financement de l'opération dont le montant des travaux et des honoraires s'élèvent à la somme de 65 000 € TTC.

La municipalité tient ici à remercier vivement les riverains, les commerçants, les professions libérales de leur compréhension pour la gêne occasionnée durant cette période de travaux.

La voirie - 261 000 € TTC ont été investis cette année dans la rénovation de portions de chaussées dégradées au titre des programmes 2016 et 2017. Cela a concerné pour Pleaux : les voies communales de Beth, les rues d'Ignole (comprenant la création d'un cheminement piéton pour l'accès au cimetière), des Rosiers et d'Empradel ; pour Loupiac : les voies communales de Laborie, de Fages et de Branzac; pour St-Christophe-les-Gorges : la voie communale du Pont de Prades ; pour Tourniac : les voies communales du Chaumeil, de Lavialotte et d'Artiges.

A noter que l'aide financière du Conseil Départemental s'élève au global à la somme de 81 850 € pour ces travaux (60 000 € au titre du *Fonds Cantal Solidaire* et 21 850 € au titre de la participation pour travaux sur la RD 227 Rue d'Ignole).

La Maison des chasseurs - Les locaux situés au rez-de-chaussée de l'ancienne habitation issue de l'acquisition par la collectivité de la propriété Audebert, rue Soubeyre, sont opérationnels depuis le mois de juin. Ils se composent principalement d'un espace décroissant à usage de salle d'activités avec coin cuisine. Outre le remplacement des menuiseries extérieures et les mises aux normes électriques, de sécurité, d'accessibilité, cet aménagement aura également permis la création d'une salle de réunion, au 1^{er} étage avec accès indépendant, que peuvent utiliser les associations. La dépense globale s'établit à la somme de 72 000 €, une subvention dite "*réserve parlementaire*" d'un montant de 12 000 € a été attribuée pour cette opération.

Divers - Il a été procédé à la rénovation de l'un des deux courts de tennis et à l'installation d'une borne wifi au camping d'Entassit.

Information sur l'état d'avancement des projets

Le gymnase - Le projet prévoit de garder dans sa surface et sa volumétrie actuelle la salle de sport qui sera rénovée. Des extensions du bâtiment sont prévues, d'une part à l'arrière pour permettre d'accueillir une salle dédiée à la musculation et des espaces de rangement, d'autre part côté cour du Collège pour la création de vestiaires avec blocs sanitaires. L'objectif étant d'adapter ce bâtiment aux activités sportives pratiquées par les associations et les écoles, de mettre aux normes de sécurité et d'accessibilité l'ensemble des espaces et d'optimiser la gestion et les frais de fonctionnement de la future structure. Les études et diagnostics complémentaires sont au stade de rapport final, ce qui devrait permettre d'affiner l'enveloppe des travaux et de solliciter des subventions auprès des différents partenaires financiers, Etat (DETR, Centre National pour le Développement du Sport), Région, Conseil Départemental et Communauté de Communes du Pays de Salers.

Le lotissement des Moulergues - Le permis d'aménager comprenant le règlement et le cahier des charges du futur lotissement a été accordé par les services instructeurs de la Direction Départementale des Territoires. Le Dossier de Consultation des Entreprises qui servira de cadre à la mise en concurrence pour l'attribution des marchés publics vient d'être validé par les élus. On peut raisonnablement espérer une mise à disposition, l'été prochain, des cinq lots composant la 1^{ère} tranche de ce lotissement qui seront proposés à la vente au prix de 6 euros TTC le m².

L'assainissement collectif du bourg et de la Cité de Loupiac - Des investigations et des mesures complémentaires réalisées à l'automne ont permis de finaliser ce projet de réhabilitation dont le principe avait été développé dans un précédent bulletin. C'est donc un dossier abouti sur le plan technique qui va être désormais porté dans sa phase réalisation par la Communauté de Communes du Pays de Salers qui assurera à terme la compétence "assainissement collectif".

Il est précisé que la part du financement à assurer (montant hors subventions) qui représente environ le quart du projet H.T. conduit à une augmentation du tarif de l'assainissement (pour l'abonnement, de 4 € et pour le m³ consommé de 0,05 € pour toutes les habitations raccordées au réseau d'assainissement.

Les projets à l'étude

RD 680 en agglomération (avenues du Puy Mary et des Estourocs) - Un constat récent des services de la Direction Départementale des Routes fait mention d'une usure avancée du revêtement. De plus la vétusté du réseau d'adduction d'eau potable, par ailleurs sous dimensionné, occasionne des baisses de débit plus particulièrement en période de forte consommation et celui de l'assainissement présente certaines anomalies. Enfin une préoccupation en matière de sécurité des usagers de la route est à prendre en considération. En conséquence, le Conseil Municipal a décidé d'engager, en collaboration avec le Conseil Départemental du Cantal, les diagnostics et les études préalables à la programmation des travaux de réfection des réseaux et d'aménagement de cet axe.

Longayroux - Les élus ont pris connaissance d'une étude de développement touristique du site de Longayroux initiée par la Communauté de Communes du Pays de Salers. Cette étude porte, d'une part, sur la création d'une base de loisirs et, d'autre part, sur l'aménagement structurel du camping municipal. Etant précisé que les investissements seraient supportés pour l'activité loisirs par la Communauté de Communes et pour l'activité hébergement par la collectivité. Compte tenu de l'estimation des investissements préconisés dans cette étude il apparaît, pour ce qui concerne la commune, que ces derniers ne sont pas en adéquation avec les finances communales et l'objectif de réduction de la dette. Néanmoins le Conseil Municipal a décidé de poursuivre sa réflexion afin de repenser un nouveau projet.

Optimisation de la performance énergétique des installations de chauffage de la piscine - La production d'eau chaude à la piscine pour le chauffage de l'eau des bassins et de l'eau sanitaire du bâtiment est assurée actuellement par un système de résistances électriques ce qui génère d'importantes consommations énergétiques. L'Assemblée Municipale vient de confier une mission de maîtrise d'œuvre à un bureau d'étude spécialisé chargé d'optimiser, par la mise en place d'un système de pompe à chaleur, la

performance énergétique des installations de chauffage de la piscine. L'objectif étant de diviser par trois la consommation électrique.

Signalétique du patrimoine - Conformément aux engagements pris dans le cadre des *Petites Cités de Caractère*, le projet de mise en place d'un parcours historique de découverte du vieux Pleaux se précise. Cela se traduira par l'apposition de plaques en verre émaillé, au nombre de 15, sur les bâtisses et sites remarquables du patrimoine local. La Municipalité se félicite des échanges constructifs avec les associations Pleaudiennes œuvrant pour le Patrimoine à savoir "*Les Amis de la Xaintrie Cantalienne*" et "*Artémis*" pour l'élaboration des textes et le choix des photos.

Pour ce qui concerne le contenu des panneaux "entrée de ville" et afin de répondre aux exigences de la réglementation en la matière, il a été décidé que l'Eglise soit représentée (seul édifice inscrit au titre des Monuments Historiques) avec le texte suivant : "***Pleaux ancienne bastide de Haute-Auvergne***".

Tarifs et redevances

Les élus ont fixé les divers tarifs et redevances pour l'année 2018 dont voici les principaux :

- **Eau** (part communale) : usage domestique 0,37 € HT/m³ - usage agricole 0,28 € HT/m³

Les nouvelles conditions tarifaires, négociées par la collectivité, du nouveau contrat SAUR d'affermage du service de l'eau potable conduisent à une baisse de la facture d'environ 25 € pour une consommation référence de 120 m³.

- **Assainissement** : abonnement 22 € ; consommation 1 €/m³
- **Piscine** : - de 16 ans entrée 1,50 € forfait saison 25 €
+ de 16 ans entrée 3 € forfait saison 50 €
- **Bibliothèque** (abonnement annuel) : 2,50 € - de 16 ans ; 5 € + de 16 ans
- **Repas à domicile** : 9,85 €/plateau (confection repas EHPAD 7,05 € - portage 2,80 €)
- **Garderie scolaire** : 1 €/enfant/heure
- **Cantine scolaire** : 2,80 € par enfant
- **Tennis**, court couvert de la salle omnisport : 5 €/heure
- Activité « **Musculation** » : forfait saison 10 €
- **Location des salles polyvalentes**

	Pleaux	Loupiac	St Christophe	Tourniac
Pour un particulier	150 €	100 €	100 €	100 €
Pour une association	Gratuit			
Forfait nettoyage	80 €	30 €		
Forfait location vaisselle	-	30 €		-
Caution	300 €			

Statuts de la Communauté de Communes du Pays de Salers

Les dispositions issues de la loi "NOTRe" rendent obligatoires le transfert de la compétence "*Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations*" (GEMAPI) aux EPCI sur tout le territoire national à compter du 1^{er} janvier 2018. La Communauté de Communes du Pays de Salers a proposé à ses communes membres de transférer également et à cette même date les compétences facultatives "*Assainissement collectif*" et "*Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire*". Pour valider ces transferts, qui diminuent d'autant le champ de compétence communale, les conseils

municipaux devaient donc se prononcer sur la modification des statuts de la Communauté de Communes. A Pleaux, la modification des statuts a été approuvée (moins trois abstentions) lors de la séance du 15 novembre. A l'instant de la publication de ce bulletin manquaient encore les délibérations de certaines communes. Mais la majorité qualifiée nécessaire ayant d'ores et déjà été atteinte en faveur du transfert, ces nouvelles dispositions devraient entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

II – Le pays de Pleaux se met au vert

A- Villes et villages fleuris

Pour la deuxième année consécutive Pleaux a reçu le premier prix des Villes et villages fleuris.

Au mois d'août 2017, comme l'année précédente, le jury départemental des villes et villages fleuris a visité notre commune pour en évaluer le fleurissement. Le 7 Décembre, des représentants du Conseil municipal se sont rendus à Arnac pour recevoir le 1er prix des mains du Président de Cantal destination. Cette année encore le travail de la municipalité et des agents ont pu permettre d'obtenir à nouveau ce prix.

B - Tri

Il est rappelé que les méthodes de tri dépendent des systèmes de collecte et de traitement adoptés par l'organisme qui les assure. Ils sont différents à Aurillac, en Corrèze, à Paris, en Alsace, ici...

Sur la commune de Pleaux :

-les containers gris, ou oranges, sont réservés **exclusivement aux ordures ménagères (OM)**

OM: ce sont les déchets issus de l'activité domestique des ménages qui ne se trient pas et ne se compostent pas.

En pratique, il faut savoir que les camions relèvent et vident les containers d'un seul coup. Par conséquent, tout ce qui aurait pu être trié mais serait quand même déposé dans le container ne pourra pas être vendu pour recyclage et sera brûlé comme OM. Ce qui, on le rappelle, coûte 120 € la tonne. Cela suppose que chacun prévienne de se déplacer régulièrement aux colonnes de tri et conserve chez soi, dans des bacs séparés et dédiés, les déchets recyclables (tous secs: plastiques, emballages, papiers, petits cartons, verre) entre chaque trajet aux colonnes.

Pour contraindre les habitants à se conformer à cette discipline certaines localités ont choisi de collecter les OM à domicile. En contrepartie la facture est individuelle et fonction du poids d'ordures pesé devant chez vous à chaque collecte. Cela a en effet drastiquement réduit le volume des OM collecté dans les foyers!!!!

Ici cette formule n'a pas été mise en place. Mais comprendre que le **comportement de chacun a des effets directs sur le coût de la taxe poubelle de tous** devrait inciter à adopter les bons gestes et à sensibiliser sans relâche les "passagers clandestins" (ceux qui, s'abritant derrière l'anonymat de la collecte des déchets, négligent les gestes solidaires).

Voir les bulletins n°7 page7 pour les déchets compostables, et le n°5 page7 pour les colonnes de tri.

Bulletins consultables à l'adresse :

<http://www.pleaux.fr/fr-bulletins+municipales.html>

-rien ne doit être déposé au pied des containers ou des colonnes

Il est rappelé que la communauté de communes a construit sur son territoire trois déchetteries dont une à Pleaux, dont les horaires sont étroits mais fixes et consultables à l'adresse suivante: <http://www.pleaux.fr/fr-collectes+et+dechets.html>. La déchetterie de Pleaux est d'ailleurs celle qui est la plus fréquentée du territoire! En 2017, 6068 actes d'accueil pour 5115 aux Quatre Routes et 4819 à Saint Cernin.

C- Rappel : sacs pour OM transparents gratuits.

Pour responsabiliser les habitants aux pratiques durables, la communauté de communes distribue gratuitement deux rouleaux de 25 sacs de plastiques transparents par foyer et par an. (L'estimation se fonde sur l'utilisation d'un sac d'OM par semaine pour un foyer de quatre personnes...)

Le retrait de ces rouleaux se fait en mairie une fois par an.

Pensez-y.

En cette nouvelle année on ressent le besoin de rappeler aussi que le manque de civisme se fait de plus en plus ressentir. Certaines personnes laissent leurs déchets, voire des encombrants, aux abords des containers de tris collectifs, saccagent les espaces verts, les jeux pour enfants, ne préservent pas les lieux collectifs des déjections canines.....

Un petit effort de la part de chacun et cela peut changer la vie de tous.

D- Récupération

Si vous décidez de changer de décoration à Noël, merci de bien vouloir nous les confier plutôt que de les jeter. Cela complétera et renouvellera celles que nous utilisons aux écoles et dans la salle du temps libre.

III – Nouvelles du bourg et des communes associées.

A-Pleaux

- **Une jolie charrette donnée à la municipalité**

C'est avec grand plaisir que le Maire de Pleaux Christian LAFARGE et le Conseil Municipal remercient Jacques et Alice DUPÊCHER pour le don fait à la Commune de Pleaux d'une voiture à âne ancienne utilisée par les parents d'Alice DUPÊCHER (fille de Monsieur Firmin BORNES et de Madame Fernande BORNES, agriculteurs à Reyt) pour mener les petits cochons aux foires de Pleaux. Jacques et Alice DUPÊCHER souhaitent qu'elle retrouve une « seconde vie » pendant les festivités Pleaudiennes.



Les enfants de l'école publique devant la charrette le 22 décembre 2017

B-Loupiac

- **Carrefour de la pierre levée**

Ce croisement potentiellement dangereux a été aménagé par les employés municipaux afin d'avoir une plus grande visibilité.

- **Mairie**: les 13 dernières fenêtres ont été remplacées
- **Vœux du maire**: à Loupiac, en salle des fêtes, le **dimanche 14 janvier à 11h**
- **Horaires de l'agence postale**

Lundi - Mercredi - Vendredi 10 H 30 - 11 H 30

C-Saint-Christophe-Les-Gorges

- **Salle des fêtes**

La salle va être équipée d'un système de chauffage / climatisation et les deux fenêtres de la cuisine remplacées. Le coût des travaux a été pris en charge par la municipalité et par la dotation de l'ancienne coopérative laitière de Saint Christophe qui a soldé ses comptes en faveur de la commune.

- **Projets Longayroux**

Les éventuels travaux d'aménagement ne devraient pas commencer avant 2020 et, en tout état de cause, n'affecteraient pas « la plage verte » en elle-même, inconstructible.

Dès que les projets seront suffisamment élaborés pour être dessinés, nous publierons dans le Bulletin toutes précisions utiles et les schémas d'aménagement seront consultables en mairie.

La prochaine saison estivale sera néanmoins vraisemblablement affectée par la baisse du niveau du lac due aux travaux entrepris en aval sur les ouvrages du barrage par EDF. (Baisse jusqu'à la cote 415, c'est à dire environ l'extrémité basse de la mise à l'eau des bateaux)

- **Horaires de l'agence postale**

Lundi - Mercredi - Vendredi 9 H - 10 H

D-Tourniac

- **Vœux et animation**

La mairie de Tourniac organise, samedi 20 janvier à partir de 16h à la salle communale, une animation autour du thème des "Soldats de Tourniac morts en 1915". Cette manifestation sera animée par Gilles Vidal, professeur d'histoire et auteur d'ouvrages captivants sur la Grande Guerre.

Elle sera suivie des vœux à la population et d'un pot amical pour clôturer cette après midi (animation en accès libre à tous)

- **Club St Victor**

Le Club St Victor a décidé lors de son assemblée générale du 9 décembre 2017, la mise en place de nouvelles animations en 2018, visant à multiplier les moments de partage.

Les membres se retrouveront les 2èmes et 4èmes mercredis de chaque mois (à compter de janvier 2018), à la salle communale de Tourniac, pour pratiquer diverses activités (initiation au tricotage, broderie, scrabble, jeux de cartes ...).

- **Projet d'expo 2018**

Il est envisagé, pour l'été 2018, une expo de photos anciennes (accompagnée d'articles de presse et anecdotes ou autres) sur notre commune de Tourniac.

Jean-Marc ANTIGNAC, maire-délégué, lance un appel à toutes les personnes de la commune et des communes voisines, le cas échéant, qui détiendraient des photos ou documents anciens sur Tourniac et les remercie par avance, de leur prêt pour cette occasion. Contactez Jean-Marc ANTIGNAC au 06 86 80 20 49 ou la mairie au 04 71 40 46 80 aux heures d'ouverture habituelles.

IV – Les nouveaux venus et les départs d’anciens

Un opticien ambulant à Pleaux

Trois opticiens installés dans le Cantal ont décidé d'apporter un service de proximité original: avec leur camping car spécialement équipé ils se proposent de tenir à **Pleaux sur la place Georges Pompidou tous les mardis une permanence de 9h à 13h et de 14h30 à 18H 30.**

Ils se rendront à domicile et aux Ephad sur rendez-vous uniquement.

Cette initiative est rendue possible du fait de l'évolution de la loi sur le colportage et des innovations technologiques qui leur permet de fournir des prestations équivalentes à la boutique notamment en ce qui concerne les tests, le tiers payant et les demandes de remboursement.

Tel: 07 88 87 01 31

Nouveaux arrivants à Loupiac

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Jacques RIMPOT, originaire d'Egletons et Malaury CELERIER, originaire de Brive, sont au bourg depuis le 1^{er} novembre
- Aicha DUVAL et Jean François GAUTHIER, qui viennent d'Annecy, habitent à la Gare depuis le 1^{er} décembre
- Patrick et Corinne NOVELLI, originaires de Fos sur Mer, habitent un des logements communaux depuis le mois de janvier.

V – Nouvelles des sportifs

Désormais, le bulletin municipal se fera l'écho, à chacune de ses parutions (4 fois l'an), du bilan trimestriel des activités et résultats de nos sportifs. Transmettez nous vos informations....

Par exemple, pour le trimestre passé, l'USLC nous a donné les informations suivantes :

« A mi parcours l'USLC est classée 4^{ème} de première division. Les membres de l'association vont passer dans les communes de Loupiac et Saint-Christophe-les-Gorges pour proposer le calendrier. Ils vous remercient à l'avance de votre générosité et vous souhaitent une belle année 2018 ».